REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

VISITE DE TRAVAIL ET D'AMITIE DU PREMIER MINISTRE SENEGALAIS OUSMANE SONKO

Audience à la Primature

Discours de Son Excellence le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre des Sports et du Cadre de Vie,
ROBERT BEUGRE MAMBE

30 Mai 2025

Je voudrais, au nom de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, et au nom du gouvernement ivoirien vous exprimer, à vous-même ainsi qu'à l'importante délégation qui vous accompagne, toute la joie que nous éprouvons à vous accueillir, ce jour, en terre ivoirienne.

Comme on le dit chez nous, en terme chaleureux et fraternel, « Akwaba », ce qui veut dire « bienvenue en Côte d'Ivoire ». Nous sommes particulièrement honorés de vous recevoir ce jour, ici, à la Primature, dans le cadre de votre visite d'amitié et de travail. Après celle dont nous avons été honorés, réalisée par Son Excellence Bassirou Diomaye Faye, Président de la République du Sénégal, les 12 et 13 mai 2025, à l'occasion d'Africa CEO Forum 2025, organisé à Abidjan, une année après sa visite de travail et d'amitié du 7 mai 2024.

Je voudrais également saisir cette belle opportunité pour vous réitérer mes sincères félicitations pour votre brillante nomination en qualité de Premier ministre, Chef du gouvernement, au terme des dernières élections présidentielles et législatives dans votre beau pays.

Monsieur le Premier ministre et cher frère,

Cette visite, que j'apprécie avec beaucoup d'intérêt, démontre une fois encore la vitalité et l'excellence des relations de fraternité, d'amitié et de coopération que nos deux États ont toujours entretenu, en droite ligne, avec la haute vision des pères de l'indépendance, feu le Président Félix Houphouët Boigny Boigny et feu le Président Senghor.

Nous sommes très heureux de noter que les Présidents Alassane Ouattara et Bassirou Diomaye Faye se sont inscrits tous les deux dans la poursuite et le renforcement de cette dynamique de coopération fraternelle. Cette longue tradition d'amitié, faite d'estime réciproque et de solidarité agissante que nous célébrons aujourd'hui, a été officialisée par l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays le 18 mars 1978.

Elle a également été renforcée par la création, le 15 décembre 1971, de la Grande Commission mixte de coopération ivoiro-sénégalaise, dont la dernière session tenue du 31 juillet au 1er août 2024 à Abidjan, a permis de consolider nos relations bilatérales avec la signature, Monsieur le

Premier ministre, des douze accords de coopération couvrant divers domaines, notamment l'économie, la justice, la jeunesse, l'agriculture, l'élevage et la communication.

Ces accords, ajoutés aux précédents, ont permis d'enrichir notre relation multiforme en favorisant le rapprochement de nos deux peuples. Ce chemin vertueux est également celui que nous empruntons, vous et moi, pour faire de l'axe Yamoussoukro-Dakar un modèle de réussite en matière de coopération sud-sud.

Je reste donc convaincu que nos échanges qui porteront aussi sur les questions bilatérales et les questions régionales et multilatérales permettront de développer davantage cette coopération, à travers notamment, l'accroissement des échanges commerciaux entre nos deux pays.

Ces échanges bilatéraux, qui faut-il le rappeler, ont atteint, selon nos statistiques, près de 250 milliards en 2023, sont largement en deçà des potentialités économiques et sociales de nos deux pays. C'est pourquoi je voudrais me réjouir des initiatives en cours au niveau des secteurs privés de nos deux pays, pour densifier davantage notre coopération commerciale, comme en témoigne du reste, la tenue du Forum économique Sénégal-Dakar organisé en marge de la Foire Internationale de Dakar (FIDAK 2023), dont la Côte d'Ivoire était « l'invitée d'honneur ».

En vue de renforcer tous les axes de cette coopération, je suis entouré par des membres du gouvernement qui pourront intervenir chacun selon son domaine de compétence pour présenter de manière succincte les potentialités de son secteur et les axes de coopération possibles avec les acteurs publics et privés sénégalais.

Monsieur le Premier ministre et cher frère,

Je note avec beaucoup de satisfaction que notre volonté commune de renforcer la coopération entre nos deux pays devra s'appuyer sur un cadre juridique approprié pour assurer une plus grande convergence de nos politiques économiques, financières et commerciales. À ce niveau, il est heureux de noter que la Côte d'Ivoire et le Sénégal, dans leur rôle de locomotive au sein de l'UEMOA, tirent profit du protocole de cette organisation sous régionale sur la libre circulation des personnes, des

biens et des services. En témoigne la forte présence d'opérateurs économiques sénégalais et ivoiriens sur les territoires de l'un et de l'autre. Nous devons poursuivre nos efforts dans ce sens en vue d'accroître significativement le volume de ces échanges et créer un environnement économique inclusif, stable et attractif pour les acteurs de nos secteurs privés.

Je voudrais également me féliciter des nobles ambitions que vous nourrissez pour votre pays et nous suivons avec beaucoup d'intérêt tout ce qui se passe à Dakar et les efforts que vous déployez sont sus pour permettre au Sénégal d'accélérer son développement. Nous partageons des ambitions similaires en matière de souveraineté alimentaire, de lutte contre la pauvreté, d'industrialisation, de renforcement du capital humain et de richesses scientifiques ainsi que d'accélération de l'économie circulaire, parce que l'économie circulaire est un levier sur lequel nous pouvons nous appuyer pour renforcer l'industrialisation de nos communes, où les matières premières sont les ordures, les déchets organiques, les déchets agricoles et industriels ; et l'économie circulaire est un levier majeur pour nos nations.

Dans cette perspective, la Côte d'Ivoire a ouvert d'importants chantiers de réformes structurelles et sectorielles avec pour objectifs principaux la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, les institutions fortes, l'assainissement continu du climat des affaires pour une meilleure attractivité. Les réformes courageuses entreprises par le gouvernement ivoirien depuis la sortie des crises sociopolitiques ont permis une croissance économique soutenue et solide depuis 2012, performance que nous comptons maintenir et accroître avec un taux moyen de croissance de 6 à 7% d'ici au moins 2035.

Notre volonté commune de développement devrait nous conduire à explorer les modalités d'une meilleure exploitation de nos potentialités réciproques pour que le renforcement des liens commerciaux suive davantage l'intégration et la fraternité entre nos deux peuples. C'est à mon sens le défi commun que nous devons relever.

Monsieur le Premier ministre et cher frère,

Nos pays évoluent dans un contexte international difficile marqué par des crises multiples qui appellent pour leur résolution à une

mutualisation paramétrée et très poussée de nos efforts. Le tout est de trouver les bons coefficients selon les chapitres de réflexion.

Au niveau régional, les défis sécuritaires se posent avec acuité. Le terrorisme et l'extrême violence, la criminalité organisée, les trafics illicites des armes, la cybercriminalité, les trafics de drogue et la piraterie maritime sont autant de fléaux qui minent nos économies et sapent nos efforts de développement. Une collaboration plus accrue et renforcée entre nos deux pays est indispensable pour venir à bout de ces défis, par le rapprochement de nos structures compétentes, la mise en place des programmes conjoints de formation et surtout la coopération en matière d'échange d'informations et de renseignements. De même, pour la sécurité, une attention particulière doit être portée aux questions environnementales qui ont un impact direct sur le quotidien de nos populations. Nous devons poursuivre nos efforts de façon conjointe et coordonnée afin de minimiser l'impact du changement climatique sur nos économies et sur nos compatriotes.

Excellence Monsieur le Premier ministre, cher frère,

L'ensemble des sujets que je viens d'évoquer revêt un intérêt particulier dans nos relations bilatérales, mais également aux niveaux régional et continental. Il nous appartient de les adresser conformément aux orientations de nos deux Chefs d'État qui prennent en compte les aspirations légitimes de leur peuple. Notre engagement et notre détermination à œuvrer au raffermissement continu de notre coopération ainsi que votre grande ouverture d'esprit m'autorisent à fonder beaucoup d'espoir sur l'avenir de la relation ivoiro-sénégalaise.

Monsieur le Premier ministre, cher frère,

C'est sur ces mots que je voudrais, si vous le permettez, vous donner la parole avant que, si vous en conveniez, nous puissions évoquer quelques questions spécifiques avec les membres du gouvernement respectifs ici présents.

Je vous remercie, Monsieur le Premier ministre.